LE POUVOIR QUÉBÉCOIS

Réponse au nouveau contexte mondial







Crédits photographiques :

Couverture et page 34 : courtoisie Bombardier

Page 42 : courtoisie Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Cette publication a été réalisée par le ministère du Conseil exécutif en collaboration avec la Direction des communications. Le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie a également contribué à la rédaction du document.

Une version accessible de ce document est disponible en ligne.

Pour plus d'information :

Direction des communications du ministère du Conseil exécutif 1^{er} étage, secteur 400 875, Grande Allée Est Québec (Québec) G1R 4Y8

Téléphone : 418 781-9530

Courriel: communic@mce.gouv.qc.ca

 ${\bf Site\ Web:} \ \underline{{\bf quebec.ca/gouv/ministere/conseil-executif}}$

Dépôt légal – Octobre 2025 Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN 978-2-555-02434-2 (version imprimée) ISBN 978-2-555-02435-9 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays. © Gouvernement du Québec - 2025



MOT DU PREMIER MINISTRE

POUR FAIRE FACE À L'URGENCE

Le virage de la nouvelle administration américaine en matière économique a créé une onde de choc. Pas seulement au Canada et au Québec, mais partout dans le monde. Pour nous, le choc a été d'autant plus dur à vivre que les États-Unis sont nos voisins et proches alliés.

Les Américains sont notre premier partenaire. Et il faut être réaliste, ça ne risque pas de changer. La politique de leur nouveau gouvernement nous oblige toutefois à agir, pour augmenter notre autonomie, pour diversifier nos produits, nos échanges et pour stimuler notre productivité. Car une chose est sûre: si on n'agit pas fortement dès maintenant, c'est notre niveau de vie qui se trouvera à risque.

Plusieurs autres bouleversements à l'échelle internationale font qu'il est important d'adapter notre vision économique. Nous sommes entrés dans un nouveau monde. On le voit depuis la fin de la pandémie et la hausse importante du coût de la vie. Cette vision qu'on vous présente, je la vois comme une réponse au nouveau contexte mondial. Et comme une occasion de renforcer le pouvoir québécois.

Depuis 2018, notre gouvernement poursuit deux objectifs: la fierté et la prospérité. Rendre les Québécois plus fiers et plus riches, partout sur notre territoire. J'ai déjà dit un jour que, sans la fierté, la prospérité manquerait de sens, et sans la prospérité, la fierté manquerait de moyens. Pour moi, les deux vont ensemble.

On a connu au Québec l'époque du « Maîtres chez nous », puis du « Québec Inc. » Le nationalisme n'est pas un obstacle à l'économie. Au contraire, il est un moteur, une source d'inspiration. C'est en étant fiers que nous avons réussi à devenir plus prospères.

De René Lévesque à Bernard Landry, en passant par Daniel Johnson et Robert Bourassa, nos premiers ministres se sont toujours appuyés sur deux grands principes. Un, le Québec a les moyens d'agir : il dispose d'un État et d'outils bien à lui. Deux, il a un atout dans son jeu : Hydro-Québec. Dans un cas comme dans l'autre, il doit pouvoir s'en servir pour développer son économie.

C'est vrai, le monde dans lequel nous sommes entrés est plus incertain et volatil. Mais il est aussi vrai qu'il est rempli d'opportunités. Et le Québec dispose de tous les leviers pour y faire sa place.

Nous en sortirons plus forts, et encore mieux outillés pour faire face aux défis de demain.

Ayons confiance en nous.

Ayons confiance dans le pouvoir québécois!

François Legault



MOT DE LA MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE L'ÉNERGIE

MISER SUR NOS FORCES

Au cours des dernières années, le Québec a fait des choix stratégiques et audacieux. Des choix qui nous ont permis de gagner en productivité, de faire des gains et de nous démarquer sur la scène canadienne. Aujourd'hui, dans un monde économique en profonde transformation, ces décisions nous placent en excellente position pour affronter les défis et surtout, saisir de nouvelles opportunités.

Le Québec a posé les jalons d'une économie verte complète, présente à toutes les étapes de la transformation. Grâce à Hydro-Québec et à notre énergie propre, nous disposons d'un avantage exceptionnel que plusieurs pays dans le monde nous envient. Il faut maintenant l'exploiter pour maximiser les retombées de cette richesse collective dans toutes les régions du Québec.

L'énergie est au cœur de cette nouvelle vision économique. Elle n'est plus seulement un levier, elle est devenue la colonne vertébrale de notre développement et elle le sera de plus en plus, à mesure que se développeront les industries de pointe. Plus que jamais, la transition énergétique offre des opportunités pouvant propulser notre économie.

Notre gouvernement est sensible à la réalité du terrain, vécue par les entrepreneurs et les investisseurs. C'est pourquoi nous agissons concrètement pour accélérer les projets, pour simplifier l'environnement d'affaires et pour réduire la bureaucratie. Ce sont des conditions essentielles pour déployer le plein potentiel du Québec.

Je vois cette nouvelle vision comme un témoignage de confiance envers notre potentiel économique, nos travailleurs, nos entrepreneurs et nos innovateurs. Que ce soit en sécurité et défense, créneau qui gagnera en importance au cours des prochaines années, en intelligence artificielle, dans les sciences de la vie ou dans les minéraux critiques et stratégiques, le Québec peut s'imposer. Nous avons réalisé des investissements qui nous positionnent comme un acteur clé auprès de nos partenaires, au Canada comme à l'international.

Notre gouvernement propose une vision pour faire face à l'urgence, tout en jetant les bases de l'économie de demain, pour les dix, vingt et trente prochaines années.

Je suis fière de porter cette vision. Ensemble, misons sur nos forces pour faire du Québec un acteur économique stratégique, vert et prospère, aujourd'hui et pour les générations à venir.

Christine Fréchette

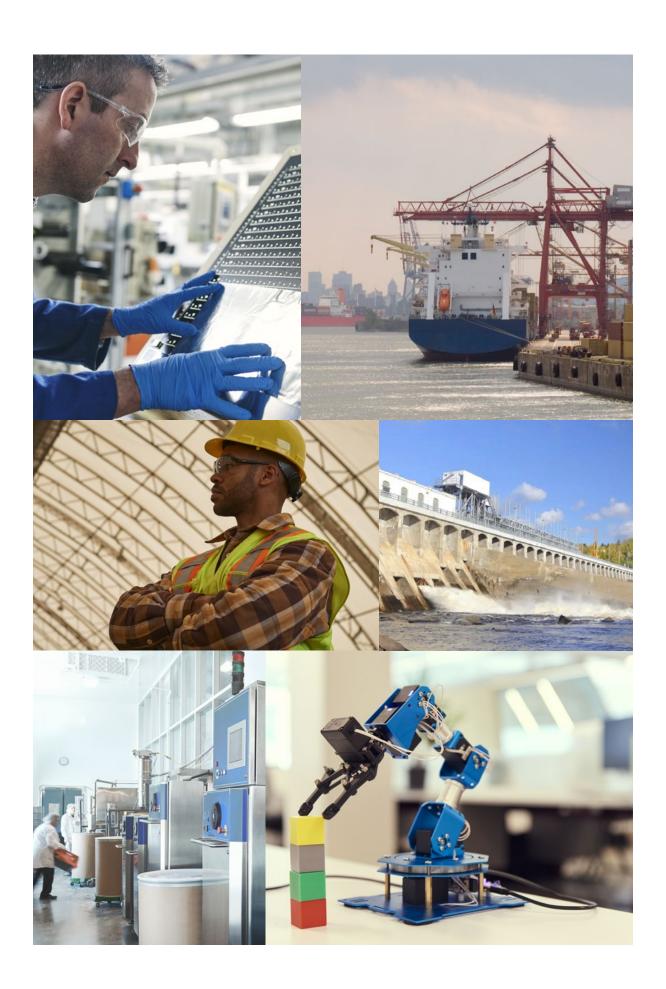


TABLE DES MATIÈRES

Contexte		3
	Un bilan positif sur lequel s'appuyer	4
	La menace Trump et le nouveau contexte mondial	7
	Un Québec qui prend sa place dans le Canada et dans le mon	de8
	Un soutien de l'État essentiel	10
	ie québécoise de demain : e, résilience, influence	13
L'énergie	renouvelable, au cœur du pouvoir québécois	17
	Une vision pour les prochaines générations : devenir prospères et résilients grâce à l'énergie	19
	Un projet audacieux déjà bien engagé	21
	Préparer la suite de la transition	23
Agir effica	acement	25
	Une voie rapide pour les projets stratégiques	25
	Un environnement d'affaires plus simple	26
	Un État plus efficace : vers une réduction majeure de la bureaucratie	27
Garder et	faire grandir nos entreprises	31
	Des champions économiques québécois	31
	De nouveaux marchés et de nouveaux partenariats à développer	36
	Des infrastructures stratégiques renforcées	
Deux oppo	ortunités stratégiques	43
	Sécurité et défense : partenaire fiable du Canada et de nos alliés	43
	Les minéraux critiques et stratégiques : la plaque tournante en Amérique du Nord	47
Conclusio	n	53
	Vers une nouvelle ère.	53



CONTEXTE

Le contexte mondial est profondément marqué par des bouleversements géopolitiques, économiques et technologiques. Le Québec doit agir maintenant pour protéger son modèle social et le niveau de vie de ses citoyens.

Il peut s'appuyer sur un bilan économique positif ainsi que sur des forces et des atouts stratégiques importants. Toutefois, il doit relever des défis considérables, notamment en lien avec sa dépendance au marché américain, la croissance de ses entreprises et leur capacité d'adaptation, la résilience de son économie face aux chocs, l'allègement de la bureaucratie et des délais inhérents, ainsi que le virage technologique.

Pour construire l'économie de demain, l'ensemble de l'action économique du gouvernement doit se poursuivre, et même s'accélérer, pour consolider nos acquis et créer de la richesse. Mais ce n'est pas suffisant : le Québec doit articuler une réponse spécifique, rapide et structurée face à la nouvelle réalité et en retirer les pleins bénéfices. Ainsi, le gouvernement cible quatre grandes priorités économiques en réponse directe à ce nouveau contexte et aux défis qu'il représente :

- » Miser sur notre énergie renouvelable et augmenter massivement sa production;
- Dêtre plus efficace, flexible et productif pour la réalisation de projets stratégiques et pour un État plus performant;
- Faire grandir nos entreprises au Québec et ouvrir nos horizons en développant de nouveaux marchés et partenariats;
- Saisir les nouvelles opportunités offertes pour que toute l'économie québécoise en ressorte plus forte à long terme.



Un bilan positif sur lequel s'appuyer

Depuis 2018, en dépit d'un contexte économique difficile et du choc de la pandémie, le Québec a mieux fait que le reste du Canada.

En 2024, les investissements réels non résidentiels des entreprises au Québecpar habitant étaient 12,5 % plus élevés qu'en 2018. En comparaison, le reste du Canada observait une baisse de 6,8 % alors que l'Ontario présentait une légère hausse de 0,7 %. Ces investissements comprennent notamment les usines, les machines, les outils et autres équipements. Ils sont particulièrement importants pour la productivité d'une économie.

Croissance des investissements réels non résidentiels des entreprises — 2018-2024

(par habitant, en pourcentage)

12,5
0,7
-6,8

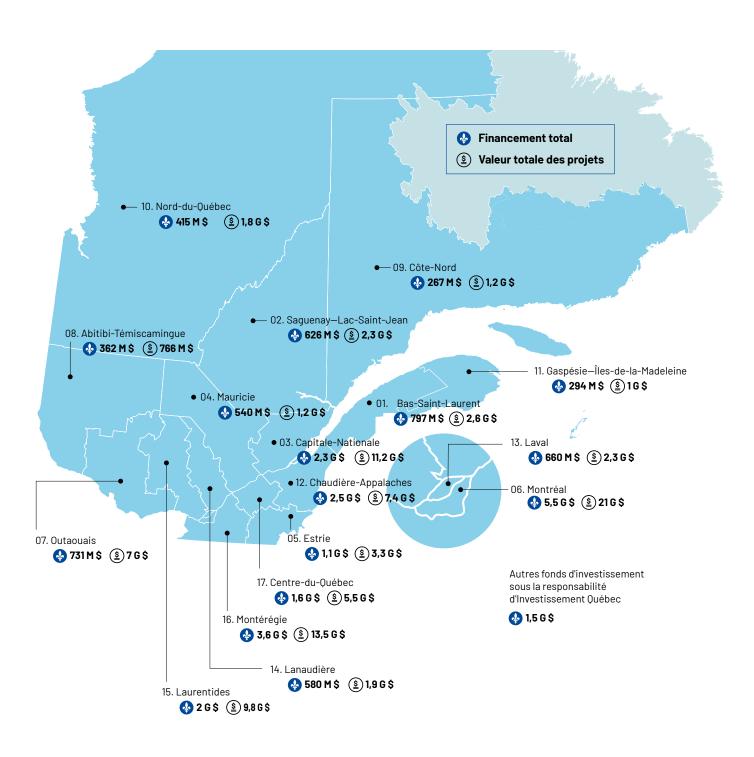
■ Québec ■ Reste du Canada ■ Ontario

C'est d'ailleurs en ce qui concerne les investissements, partout au Québec, qu'on mesure le succès de l'intervention gouvernementale. Depuis 2018, le gouvernement du Québec a autorisé des investissements de plus de 25,3 G\$¹ afin de soutenir des projets, pour des investissements totaux près de quatre fois plus élevés (93,6 G\$). En moyenne annuelle, par rapport à la période précédente², c'est une augmentation de plus de 70 % des investissements totaux soutenus. Ces investissements ont profité à l'ensemble des régions du Ouébec.

^{1.} D'octobre 2018 à mars 2025.

^{2.} Du 1er avril 2015 au 30 septembre 2018.

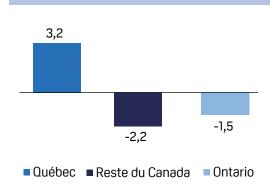
Investissements autorisés totaux du gouvernement du Québec et valeur des projets soutenus, par région, d'octobre 2018 à mars 2025



Cette bonne performance économique se reflète dans le niveau de vie qui a plus augmenté chez nous que dans le reste du pays et qu'en Ontario.

Amélioration du niveau de vie — 2018-2024

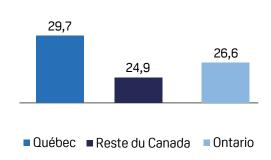
(PIB réel par habitant, en pourcentage)



Les salaires ont également bondi avec une hausse de près de 30 % de la rémunération hebdomadaire moyenne entre 2018 et 2024, ce qui a permis un rattrapage important.

Croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne — 2018-2024

(en pourcentage)

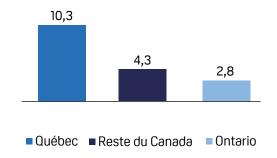


De plus, 7 G\$
par an ont été retournés
dans les poches des
contribuables québécois
en allègements fiscaux.
Par personne et par
ménage, cela équivaut
à une hausse respective
de 951 \$ et de 1293 \$
en 2025-2026.

Ainsi, entre 2018 et 2024 toujours, le revenu disponible réel par habitant augmentait au Québec de 10,3 % alors qu'il augmentait de 4,3 % pour le reste du Canada et de 2,8 % pour l'Ontario.

Hausse du pouvoir d'achat — 2018-2024

(revenu disponible réel par habitant, croissance en pourcentage)



La menace Trump et le nouveau contexte mondial

La nouvelle politique américaine, en raison de ses pressions protectionnistes, engendre des bouleversements à l'échelle internationale. Elle perturbe également les relations commerciales entre les États-Unis et le Canada et elle laisse planer une incertitude dommageable à l'activité économique. Le niveau de vie et l'ensemble du modèle social des Québécois sont à risque.

Les répercussions de la politique américaine prennent du temps à se matérialiser, mais on observe déjà depuis février 2025, pour le Canada, un recul de 0,5 % du PIB et une baisse des exportations de 11,5 %. À cet égard, une faiblesse de l'investissement risque de freiner la modernisation des entreprises et d'affaiblir la compétitivité du Québec à long terme. Les difficultés ne se limitent pas aux industries directement touchées par les tarifs : elles se propagent aux autres secteurs.

Ces effets se font également sentir sur l'emploi. Au Canada, le nombre moyen de salariés, entre avril et juillet 2025, a été en recul de 1,2 % dans le secteur de la fabrication, par rapport à la même période un an plus tôt. Les pertes d'emplois se sont particulièrement faites sentir dans le secteur de l'automobile (-3,5 %) et dans celui du bois (-1,3 %). Pour l'instant, les secteurs de l'aluminium et de l'acier ont été résilients.

La situation est susceptible de se détériorer davantage, ce qui renforce l'urgence d'agir avant que les conséquences ne s'aggravent.

En plus d'être un facteur majeur d'instabilité, la nouvelle politique commerciale américaine a exacerbé des faiblesses qui se révélaient depuis plusieurs années. La pandémie de COVID-19 avait déjà exposé notre dépendance aux chaînes d'approvisionnement extérieures. Puis l'invasion de l'Ukraine par la Russie a fragilisé l'ordre international. L'inflation et la hausse du coût de la vie se sont installées. Les États cherchent depuis à réduire leur dépendance et à renforcer leur autonomie et leur résilience, dans un monde devenu incertain. Les alliances entre États et blocs régionaux se recomposent, tandis qu'on observe partout une augmentation des budgets de défense.



La guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis est un autre facteur déterminant. Elle prend notamment son origine dans une lutte pour le contrôle des minéraux critiques et stratégiques, essentiels pour les technologies de pointe, et une compétition pour l'influence géopolitique. De plus, la domination de la Chine dans des secteurs névralgiques (véhicules électriques, technologies émergentes, etc.) et la montée en puissance de pays issus du « Sud global » bouleversent l'ordre établi.

La souveraineté numérique devient aussi un enjeu, au même titre que la souveraineté économique. L'économie est tributaire de la révolution technologique en cours. L'intelligence artificielle, où les États-Unis et la Chine détiennent une avance importante, mais aussi l'informatique quantique, la robotique, la nanotechnologie et la biotechnologie, sont destinées à réaliser des percées et à changer notre économie et nos sociétés.

Dans ce nouveau monde, l'énergie est le nerf de la guerre. L'explosion de la demande, les tensions géopolitiques et les changements climatiques font peser une menace sur la sécurité énergétique. La demande a presque doublé dans le monde depuis le début du siècle, et la croissance continue.

Un Québec qui prend sa place dans le Canada et dans le monde

Les États-Unis étant la première puissance mondiale et notre voisin, notre dépendance au marché américain s'explique. L'axe Nord-Sud demeure hautement stratégique en raison de l'ACEUM, qui inclut le Mexique, un de nos plus gros partenaires. Mais sa prédominance s'est faite au détriment de l'axe Est-Ouest. Ce corridor retrouve une pertinence en raison du projet d'unité de l'économie canadienne, ainsi que des nouvelles possibilités outre-Atlantique, depuis la signature d'un Partenariat de sécurité et de défense entre le Canada et l'Union européenne.

Par-delà l'ACEUM, le Canada a 15 accords de libre-échange en vigueur, qui couvrent une cinquantaine de pays. Ces accords commerciaux sont sous-utilisés par nos entreprises.

Pour le Québec, le projet d'unité de l'économie canadienne est aussi une occasion de collaborer avec le fédéral et les provinces, pour faire tomber les barrières commerciales et pour mettre en chantier des projets stratégiques en économie, en énergie, en défense ou en transports. Le Canada dispose d'un réseau ferroviaire d'est en ouest, qui le relie aussi aux États-Unis. En 2025, le gouvernement fédéral a annoncé la construction d'un TGV reliant Québec à Toronto, en passant par Trois-Rivières, Montréal et Ottawa.

En raison de sa géographie, le Québec est un point de transit qui connecte le Canada à l'Europe et au reste du monde. La voie maritime du Saint-Laurent relie le bas du fleuve Saint-Laurent aux Grands Lacs. Il dispose également d'un réseau de 20 ports commerciaux, qui jouent un rôle moteur dans son développement économique.

En 60 ans, le Québec a construit un réseau de représentations qui en a fait un partenaire fiable et crédible à l'international. Cet atout, qui le distingue au Canada, le met en position d'investir des créneaux d'influence.

Le Québec possède une économie robuste, qui se démarque entre autres dans des industries de pointe (ex. : l'aérospatiale, l'énergie, les sciences de la vie, les technologies propres et l'intelligence artificielle). Mais il demeure très dépendant du marché américain, tant pour l'exportation que pour l'importation. Cette dépendance n'est pas sans avoir engendré des effets pervers. Au fil des

ans, une culture du « statu quo » s'est installée, favorisée notamment par la faiblesse du dollar canadien, avec un effet négatif sur la productivité des entreprises.

Cet enjeu n'est pas que québécois et se traduit aussi dans l'écart de niveau de vie entre le Canada et les États-Unis, qui atteint des niveaux sans précédent et montre une tendance à l'accélération depuis environ dix ans. En moyenne, durant cette période, le niveau de vie américain à parité du pouvoir d'achat a augmenté de 1,2 % par an, soit plus de 3 fois plus rapidement que celui du Canada, qui n'a progressé que de 0,4 % par an.

Nous faisons aussi face au faible niveau d'investissement en numérisation et en automatisation qui freine notre productivité, surtout parmi nos petites et moyennes entreprises. Notre secteur manufacturier doit être renforcé, car de sa bonne santé dépend celle de l'économie dans son ensemble, dont le secteur des services.

Le défi est également de garder ici la propriété de nos entreprises. Près du tiers des propriétaires de PME ont plus de 55 ans, et 50 000 transferts d'entreprises pourraient avoir lieu d'ici 5 ans. Innovantes et possédant une expertise et une main-d'œuvre hautement qualifiée, mais sans relève à l'interne, jamais nos entreprises n'ont intéressé autant les acheteurs étrangers, qui peuvent actuellement profiter d'un taux de change favorable.

Les sommes disponibles en capital pour investir sont en hausse, et notre réseau d'investissement institutionnel, solide. Mais des efforts pour attirer davantage d'investissements sont nécessaires. L'écosystème en recherche et innovation, les zones d'innovation et les laboratoires industriels sont des atouts. Des défis restent à relever pour retenir nos fleurons, commercialiser nos innovations et protéger la propriété intellectuelle.

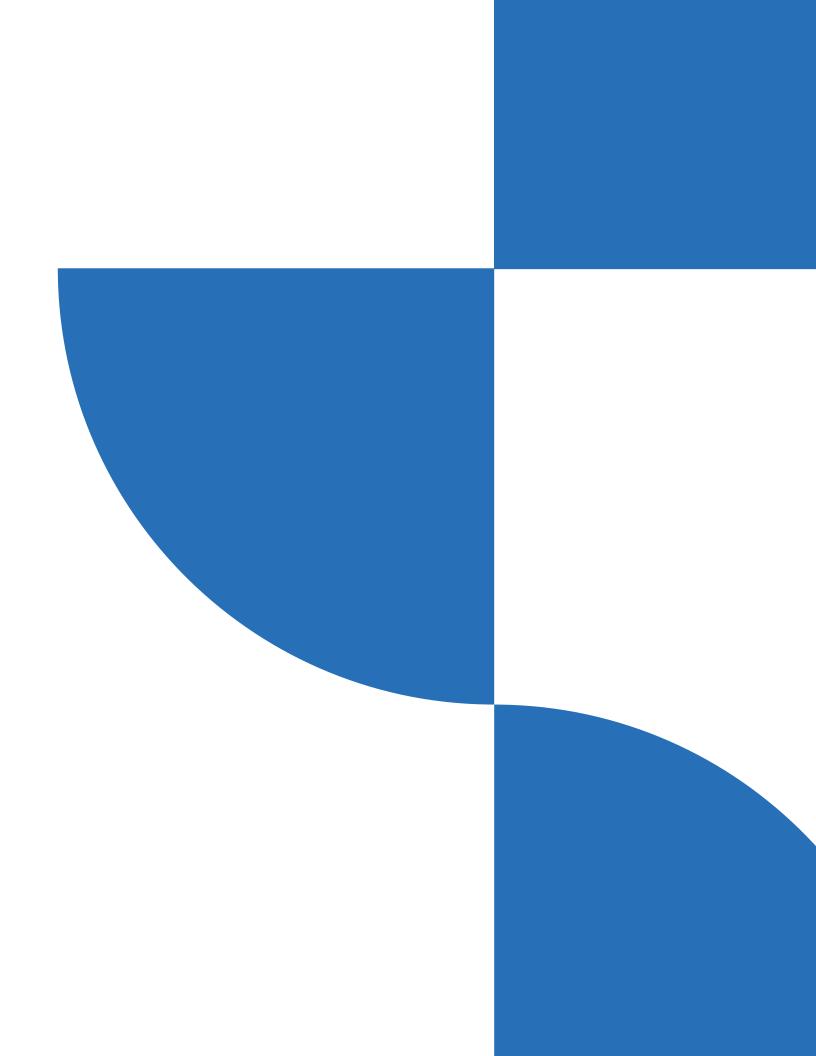
Un soutien de l'État essentiel

Les bouleversements à l'échelle internationale nourrissent la montée du protectionnisme à travers le monde, ainsi que la compétition entre les États pour réaliser chez eux les projets et créer des emplois de qualité.

Comme ce fut le cas pour soutenir les grandes transformations économiques et sociales qui ont modifié l'économie mondiale d'après-guerre, l'intervention de l'État reste pertinente pour instaurer les conditions favorables à une croissance économique durable qui permettra de répondre aux besoins grandissants de la population.

Ainsi, le gouvernement doit plus que jamais soutenir nos entreprises et leurs travailleurs dans leur adaptation aux nouvelles conditions de marché. Il doit les aider à saisir les nouvelles occasions qui s'offrent à elles, tant sur le marché québécois que sur le marché canadien ou international. Il doit veiller à mettre en place les conditions pour redéfinir l'économie québécoise, en favorisant une transition vers des activités à haute valeur ajoutée, qui tient compte de l'importance des PME dans notre économie. Le contexte particulier du Québec exige un gouvernement proactif pour protéger nos entreprises face à des États qui ont des capacités financières plus grandes que les nôtres.

Ce soutien de l'État se veut également un catalyseur afin que les industries de pointe transforment les industries traditionnelles, en leur servant de locomotives technologiques, et que les principaux joueurs s'engagent à développer nos chaînes d'approvisionnement, à y intégrer les PME et à s'associer avec nos centres de recherche et nos établissements d'enseignement.





L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE DE DEMAIN : CROISSANCE, RÉSILIENCE, INFLUENCE

Le Québec et le monde sont à la croisée des chemins. Le nouveau contexte mondial exige de l'agilité pour répondre à l'urgence et aux bouleversements, et pour profiter des opportunités. Il oblige toutes les sociétés développées à repenser leur économie à moyen et long terme, sous le signe de la croissance et de la productivité, mais aussi de la résilience et de l'influence.

Deux options sont possibles. D'un côté, le statu quo, où des enjeux depuis longtemps connus (la dépendance au marché américain, un niveau de productivité insuffisant, etc.) seraient appelés à perdurer ou à s'aggraver, en rendant le Québec plus vulnérable et moins prospère. De l'autre, des gestes concrets pour saisir cette occasion unique, mobiliser tous les acteurs, adapter nos outils d'intervention et construire l'économie de demain, en misant sur nos atouts, en s'attaquant à nos vulnérabilités structurelles et en tirant profit de toutes les opportunités à l'échelle internationale.

Dans cette course à la croissance, à la résilience et à l'influence, le Québec dispose d'un avantage stratégique que plusieurs sociétés dans le monde nous envient : l'énergie renouvelable.

La croissance dépend de la production d'énergie. D'ici une décennie, nous vivrons dans un monde complètement différent. Notre production hydroélectrique, l'une des plus importantes au monde, constitue le fondement du « pouvoir québécois ». Elle apparaît également comme un instrument de résilience et de stabilité. Le Plan d'action 2035 d'Hydro-Québec et les transformations additionnelles d'ici 2050 auront un impact important sur notre économie, en nous donnant les moyens de nos ambitions.

Notre nouvelle capacité énergétique catalysera l'innovation dans plusieurs secteurs, dont le manufacturier, dans un contexte où l'adoption rapide des technologies nouvelles sera déterminante pour assurer leur compétitivité.

Enfin, cette augmentation massive de la production, en nous permettant de tendre vers la souveraineté énergétique, est une garantie de notre autonomie, dans un monde où l'intelligence artificielle, l'informatique quantique, l'hébergement de données et la capacité de calcul s'appuieront sur des infrastructures grandes consommatrices d'électricité.

Alors que la rivalité est forte dans le nouveau contexte mondial, le Québec doit agir maintenant pour accélérer les projets stratégiques pour son économie. Il doit se donner la flexibilité nécessaire pour saisir les meilleures occasions qui se présenteront. La crise est historique, tout comme les opportunités qu'elle créera. Les États les plus agiles et les mieux préparés sont ceux qui s'en sortiront le mieux.

Le Québec doit aussi se moderniser, alléger davantage sa réglementation et ses processus, raccourcir les délais et réduire massivement sa bureaucratie. Garantir un environnement d'affaires clair et simple est plus que jamais un impératif pour relancer l'économie. Une nouvelle ère doit s'ouvrir. Cette transformation est une condition sine qua non pour réaliser les grandes priorités économiques du Québec.

Au Québec, on compte 230 000 PME. Générant plus de 50 % du PIB, elles constituent le fondement de notre économie.

Certaines d'entre elles sont mûres pour passer à la prochaine étape de leur développement et rejoindre les grands joueurs de leur secteur d'activité. Pour qu'elles restent concurrentielles sur le plan international, nous devons tout faire, en mobilisant l'ensemble de nos outils de développement économique, pour les faire grandir, leur permettre d'innover et pour les faire rayonner ici comme à l'étranger. Et il faut agir rapidement pour favoriser l'émergence de nouveaux géants économiques de propriété québécoise, à l'abri du risque de prise de contrôle par des intérêts étrangers.

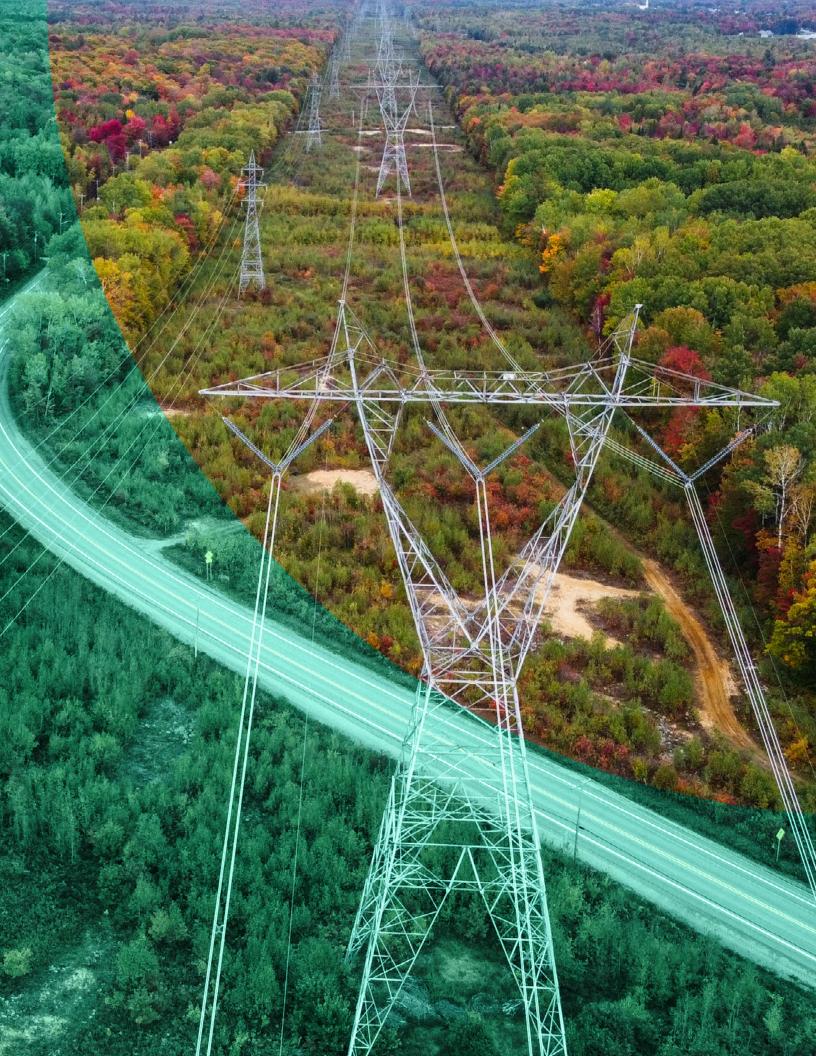
Quant aux PME de taille plus modeste, elles doivent pouvoir intégrer les grandes chaînes de valeur internationales et profiter des opportunités, pour éviter de se faire racheter par les plus gros, puisqu'une PME isolée demeure plus vulnérable à une acquisition. Cela représente aussi une excellente occasion pour stimuler l'innovation et la productivité.

Pour des raisons géographiques et économiques, le marché américain a toujours été fondamental. Et il le restera. Mais se complaire dans la dépendance n'est pas soutenable. Elle n'invite pas à l'audace, ni à repenser les façons de faire. La diversification des marchés et le développement de nouveaux partenariats deviennent des questions d'intérêt national pour augmenter la résilience face aux chocs et aux bouleversements géopolitiques.

Le pouvoir québécois doit créer les conditions de la résilience, mais aussi devenir une source d'influence pour faire du Québec un interlocuteur encore plus pertinent dans le monde d'aujourd'hui. La nouvelle politique commerciale américaine, mais aussi l'importance de dossiers tels que celui de la défense et de la souveraineté numérique, au cœur des intérêts de nos partenaires européens, militent pour une diplomatie d'influence importante, et pour une lecture géopolitique de nos enjeux économiques.

La sécurité
et la défense ainsi que
les minéraux critiques
et stratégiques ont été
identifiés comme des
opportunités stratégiques
incontournables, à la fois
pour leur potentiel
économique et pour leur
pertinence en fonction
de l'intérêt national
du Québec.

Dans l'esprit des pionniers de la Révolution tranquille, qui ont transformé à leur époque notre économie, en misant sur la richesse de notre territoire, il nous faut obtenir un meilleur contrôle de nos infrastructures et de nos ressources naturelles. Le Ouébec doit ainsi construire une économie du « Maîtres chez nous », avec un écosystème économique et des infrastructures stratégiques fortes, dans un contexte mondial nouveau. Depuis 60 ans, si bien des choses ont changé, une réalité demeure : la volonté déterminée du Ouébec de rester maître de son destin et de son économie.



L'ÉNERGIE RENOUVELABLE, AU CŒUR DU POUVOIR QUÉBÉCOIS

- L'énergie est la colonne vertébrale de notre économie. C'est la gardienne de notre autonomie et de notre sécurité, et un puissant symbole de fierté nationale.
- Elle permet de soutenir la croissance et de créer des emplois à valeur ajoutée. L'électricité est un avantage compétitif qui rendra nos industries plus performantes.
- Le Québec investira dans les prochaines années comme ça ne s'est pas vu depuis la Baie-James, en augmentant massivement la production d'électricité d'ici 2050.
- Le plan d'action d'Hydro-Québec suscitera des retombées économiques pour plusieurs décennies, en plus de fournir un avantage pour l'ensemble des entreprises québécoises.

Pour stimuler la croissance, le Québec possède déjà un grand atout : Hydro-Québec, un producteur, transporteur et distributeur d'électricité qui nous appartient. C'est notre outil pour demeurer maîtres de notre développement énergétique et économique.

Dans son histoire, le Québec a fait preuve d'audace pour capitaliser sur ses ressources (quelque 500 000 lacs et 4500 rivières). C'est ainsi qu'Hydro-Québec est devenue l'un des plus importants producteurs d'énergie hydroélectrique au monde et le plus important au pays. Grâce à lui, le Canada se place d'une année à l'autre en tête de liste, devancé seulement par la Chine et le Brésil.

Les aménagements hydroélectriques comprennent de grands réservoirs permettant de stocker l'énergie à grande échelle. Cette capacité de stockage, essentielle à la stabilité du réseau, peut être complétée d'autres technologies de stockage comme les batteries industrielles pour le court terme ou les réserves pompées pour le long terme.

Au potentiel hydroélectrique on doit ajouter le potentiel éolien, le potentiel solaire ainsi que le potentiel varié qui accompagne d'autres ressources renouvelables (biomasse forestière, bioénergies à partir des résidus agricoles, alimentaires ou municipaux, etc.).

Le développement énergétique constitue une occasion unique de créer de la prospérité durable pour le Québec, par le développement de nouvelles filières industrielles et la consolidation de celles déjà en place.



Centrale La Grande-1, Baie-James

Face à ce vaste chantier qui s'amorce, il y a lieu d'optimiser l'impact économique local du développement énergétique québécois et des investissements d'Hydro-Québec, de favoriser de nouvelles activités manufacturières et d'accroître la capacité des fournisseurs québécois afin de sécuriser nos approvisionnements stratégiques.

En effet, l'industrie électrique est déjà un secteur stratégique pour le Québec (Boralex, Innergex, Hitachi, ABB, GE Vernova, Siemens, Schneider Electric, Marmen, etc.). Le potentiel pour renforcer et faire croître l'écosystème d'entreprises œuvrant dans l'industrie électrique au Québec est énorme.

Sur le plan international, le Québec est parmi les plus gros consommateurs d'énergie par habitant avec 191 gigajoules en moyenne (2022), soit l'équivalent de 53 MWh par habitant. Ce niveau de consommation élevé s'explique par les tarifs d'électricité relativement bas et une structure industrielle composée de grands consommateurs d'énergie, dont les alumineries et les usines de pâtes et papiers. Les bas tarifs d'électricité, parmi les plus faibles en Amérique du Nord, ont contribué à l'attractivité du Québec. C'est un avantage compétitif à l'international. Toutefois, ils ont eu des conséquences sur la productivité énergétique. Il y a des efforts à faire pour améliorer notre efficacité.

La quasi-totalité de l'énergie produite ici est de l'électricité renouvelable, qui représente la moitié de l'approvisionnement énergétique. La seconde moitié provient d'énergies fossiles, utilisées surtout pour le transport, pour lesquelles nous dépendons entièrement de l'importation.

Depuis 2015, les approvisionnements en pétrole sont d'origine exclusivement nord-américaine (en 2022, 59 % de l'Ouest canadien, et 41 % des États-Unis)³, et les importations de pétrole brut du Québec se chiffraient à plus de 10 milliards de dollars en 2021⁴. Le Québec a tout avantage à remplacer les énergies fossiles importées par des énergies renouvelables locales.

Le Québec se présente comme un leader mondial en matière de décarbonation, ce qui lui confère un avantage stratégique. Il a des expériences concrètes à partager et une occasion unique de bâtir une économie verte compétitive.

Une vision pour les prochaines générations : devenir prospères et résilients grâce à l'énergie

Que ce soit en raison de la population grandissante, pour soutenir la réalisation de projets économiques ainsi que nos secteurs stratégiques – minier, manufacturier, technologique – ou pour répondre aux besoins croissants de l'électrification des transports et des bâtiments, nos sources de production d'électricité devront s'élargir considérablement. Il en va de notre compétitivité dans les marchés à haute valeur ajoutée.

À l'horizon 2050, le gouvernement prend l'engagement, avec Hydro-Québec, d'augmenter massivement la production d'électricité renouvelable pour sécuriser notre avenir, le tout en collaboration des partenaires des Premières Nations et des communautés inuites. En développant notre électricité propre, et en consommant mieux, nous disposerons des leviers nécessaires pour assurer à la fois notre prospérité et notre résilience.

^{3.} État de l'énergie au Québec, édition 2025, Chaire de gestion du secteur de l'énergie (HEC).

^{4.} Statistique Canada, Tableau 12-10-0101-01. Flux de commerce interprovincial et international, prix de base, niveau détail. Ne tient pas compte des importations et exportations de produits pétroliers raffinés.

Cette vision nous place dans la trajectoire souhaitée pour la nécessaire transition énergétique et la lutte contre les changements climatiques. Et elle relève directement de notre intérêt national. Elle met notre principal atout, Hydro-Québec, au service de notre sécurité énergétique et de la création de richesse, en permettant le renforcement de notre autonomie et le développement de filières stratégiques sur l'ensemble du territoire. Toutefois, sans ces investissements, il devient difficile, voire impossible, de poursuivre la réduction des GES.

Soixante ans après la Révolution tranquille, Hydro-Québec demeure non seulement « une source d'emplois et de richesse, mais de confiance et de fierté⁵ ». Le défi devant nous est énorme, et tous les acteurs de la société devront faire leur part.

Pour le relever, il faudra intensifier les efforts pour l'efficacité énergétique, notamment dans les quartiers en développement et les parcs industriels, ainsi qu'augmenter et diversifier l'approvisionnement en énergie renouvelable (hydraulique, solaire, éolien), en développant également d'autres filières, dont celle des bioénergies.

Transition énergétique : un stimulant économique exceptionnel

Le Québec fait de l'énergie propre une locomotive économique, dans une perspective de retombées en matière d'emplois de qualité et de développement régional et industriel.

Selon une évaluation du ministère des Finances du Québec, les centaines de millions de dollars d'investissements requis d'ici 2050 pour accroître la production d'électricité au Québec pourraient avoir un effet cumulatif sur la période de 127 milliards de dollars sur le PIB du Québec.

De plus, l'accroissement des approvisionnements électriques entraînerait à terme, à compter de 2050, un gain annuel récurrent de plus de 6 milliards de dollars sur le PIB réel. Ce gain découlerait de l'augmentation et de la modernisation de la production de plusieurs secteurs, et de la construction des nouvelles infrastructures qui stimulerait également l'activité économique (génie civil, services informatiques et logiciels).

Il s'agit cependant d'un minimum puisque l'électricité additionnelle disponible, si elle est bien utilisée, pourra soutenir le développement de secteurs économiques de pointe, ou d'application à forte valeur ajoutée dans les entreprises, en intelligence artificielle par exemple. Cette transformation de l'économie aura des retombées encore plus importantes.

^{5.} Tiré du discours qu'avait prévu de prononcer, en 1968, le premier ministre Daniel Johnson, à l'occasion de l'inauguration de Manic-5.

Un projet audacieux déjà bien engagé

Hydro-Québec a présenté un plan ambitieux, un premier jalon qui vise à ajouter 60 TWh d'ici 2035, pour des investissements jusqu'à 200 milliards de dollars. Mais 60 TWh, c'est le tiers de ce qui sera requis à l'horizon 2050 pour soutenir à la fois nos ambitions de croissance économique et la décarbonation. Il faudra donc produire encore davantage d'électricité renouvelable après 2035.

Ce plan ambitieux prévoit aussi investir dans la résilience de notre réseau, par des mesures préventives contre les pannes et des investissements permettant de garantir la sécurité et la prévisibilité de l'approvisionnement énergétique. L'efficacité énergétique est également au cœur de la stratégie afin de réduire les coûts de production et la facture des entreprises, et d'augmenter leur productivité.

La réalisation de ce plan interpellera beaucoup de nos entreprises, dont les PME, avec qui Hydro-Québec devra tisser des liens encore plus étroits dans les mois et années à venir.

D'ici 2035 : une variété de sources de production d'électricité

Hydraulique : rehaussement des capacités des barrages dans le Nord-du-Québec et sur la Côte-Nord, et création d'une première centrale à réserve pompée.

Éolien : des « parcs éoliens à grande échelle » parmi les plus gros au monde, combinés à des projets de taille standard pour répondre aux différentes réalités régionales.

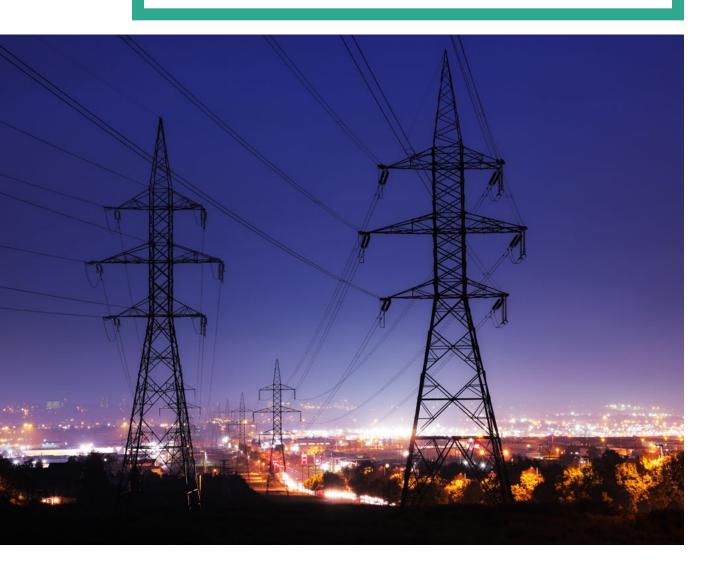
Efficacité et sobriété énergétiques : doubler les économies d'énergie réalisées par les consommateurs d'électricité afin de réduire à la source le besoin d'électricité additionnelle.

Solaire : de grandes ambitions, en débutant par de petits parcs (300 MW) et des panneaux chez plus de 125 000 clients.

Québec et Terre-Neuve-et-Labrador : une entente historique

C'est en songeant à leur avenir et à leurs besoins énergétiques croissants que le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador ont signé une entente de principe pour produire plus d'hydroélectricité : 9 190 MW d'hydroélectricité au Labrador, dont 7 200 MW pour le Québec jusqu'en 2075, une augmentation de 50 % par rapport à la capacité actuelle.

Une occasion de maintenir des tarifs concurrentiels pour développer l'économie et accélérer la transition énergétique, tout en représentant un pas de plus vers la sécurité énergétique.



Préparer la suite de la transition

Seulement avec les ambitions déjà annoncées, le Québec est en mesure de faire un chemin important. Mais ce chantier devra se poursuivre pour garantir notre sécurité énergétique.

Le 7 juin 2025, la Loi assurant la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives a été sanctionnée. Elle donne des moyens au gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière de transition énergétique.

Elle inclut notamment l'accélération des projets énergétiques et l'élaboration d'un plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE) à l'horizon 2050. Le PGIRE sera la feuille de route stratégique pour guider la transition du Québec vers un système énergétique plus efficace, plus résilient et décarboné. Ce nouveau plan, complémentaire à celui d'Hydro-Québec, permettra de définir la combinaison optimale entre les différentes sources d'énergie, en vue de garantir la sécurité énergétique du Québec et de respecter sa capacité de payer. Il assurera aussi une coordination de la disponibilité énergétique avec l'atteinte de nos obiectifs, fixés en fonction de notre intérêt national.

Décarboner et faire croître notre économie ne signifiera pas éliminer toutes les sources d'énergie traditionnelles du jour au lendemain, mais plutôt faire des choix pragmatiques, adaptés à nos réalités industrielles, régionales et technologiques.

L'accessibilité et l'abordabilité de l'énergie devront être au cœur de la transition, afin d'assurer une transformation juste et réaliste pour l'ensemble de la société québécoise.

De plus, nous vivons présentement une grande transformation numérique. Avec le progrès de l'intelligence artificielle, de nouvelles possibilités s'offrent à nous pour améliorer notre gestion individuelle de l'énergie. En consommant moins, notamment lors des pointes hivernales, nous serons plus forts et autonomes.

Nous miserons sur des équipements et de nouvelles technologies novatrices qui, combinées à des gestes clés et à des normes modernisées, nous permettront de consommer mieux tout en produisant plus.



AGIR EFFICACEMENT

- » Il y a urgence pour protéger notre économie et le niveau de vie des Québécois. Le Québec se donne les moyens pour agir.
- Des projets économiques essentiels pour notre avenir pourront passer par une voie rapide, sans compromis sur la rigueur.
- Déjà engagé dans l'allègement réglementaire, le gouvernement ira plus loin dans la création d'un environnement d'affaires encore plus simple pour les entreprises.
- » La bureaucratie compromet la productivité du secteur public. Des efforts considérables seront faits pour la réduire.

Une voie rapide pour les projets stratégiques

Dans le nouveau contexte, le Québec ne peut se contenter du statu quo. Une occasion unique se présente pour agir et elle exige des gouvernements de l'agilité et de l'efficacité. Pour être attractif et se démarquer sur le plan national et international, le Québec doit pouvoir passer à l'action rapidement et offrir de la prévisibilité aux entreprises.

Le gouvernement se donnera les leviers nécessaires afin que les projets d'importance dans le contexte économique et géopolitique actuel puissent se réaliser sans délai indu. Ces projets seront ceux qui répondent à des critères de pertinence par rapport aux intérêts du Québec, dont l'exploitation et la transformation de nos ressources naturelles, l'accès aux nouveaux marchés, notre autonomie énergétique ou le développement industriel dans des secteurs stratégiques.

Il n'y aura pas de compromis sur la rigueur, mais les processus seront allégés et grandement accélérés pour ces projets.

D'ailleurs, dans le contexte de l'adoption par le gouvernement du Canada de la *Loi visant à bâtir le Canada*, qui lui offrira une voie accélérée pour l'octroi des autorisations fédérales pour les projets d'intérêt national, le Québec a tout intérêt à alléger ses propres processus afin de demeurer compétitif face au reste du pays.

Parmi les processus qui influent sur les délais de réalisation des projets figurent en particulier les autorisations environnementales, le zonage et l'urbanisme ainsi que les expropriations. Le cadre proposé visera à éliminer certaines étapes ou à réduire les délais d'analyse, ce qui permettra d'accroître la confiance des investisseurs, tout en offrant une plus grande prévisibilité aux promoteurs.

Un environnement d'affaires plus simple

Les exigences légales et réglementaires ainsi que la lourdeur administrative, complexifient le quotidien de nos entreprises et peuvent représenter pour elles un désavantage concurrentiel.

Depuis 2019, le gouvernement du Québec a fait chuter le nombre de formalités de 11 % et leur coût de 22 %, pour des économies de 250 millions de dollars par an pour nos entreprises.

Il y a du progrès, mais le gouvernement s'engage dans une transformation plus profonde pour simplifier la vie des entreprises et pour faciliter la réalisation de leurs projets ainsi que leurs interactions avec l'État.

Le gouvernement continuera à retirer régulièrement des irritants dans différents secteurs d'activité, notamment par des modifications législatives ou réglementaires. Cela permettra de s'attaquer de façon ciblée et en continu à de réels enjeux vécus par les entreprises dans leur domaine d'affaires.

L'approche par chantiers sectoriels se poursuivra également pour moderniser l'encadrement et continuer à réduire délais et formalités, notamment pour les producteurs agricoles, pour les entreprises du domaine des boissons alcooliques, pour les entreprises manufacturières et pour les industries minière et forestière. D'importants changements seront proposés

pour simplifier la réglementation et les processus administratifs en environnement, en vue de faciliter et d'accélérer encore plus l'évaluation et l'autorisation des activités ou des projets.

Ces changements ne viseront pas à réduire les normes et les exigences, ni à éliminer des garde-fous essentiels, mais plutôt à optimiser la façon dont on en assurera le respect.

En plus de poursuivre ces démarches déjà lancées, il est impératif d'opérer des changements encore plus en profondeur.

Le gouvernement n'hésitera pas à poser des gestes plus forts comme réévaluer la pertinence même de lois et règlements adoptés dans d'autres contextes, ou simplifier considérablement l'encadrement dans certains secteurs afin d'accélérer la réalisation de projets. Des travaux sont déjà entrepris, entre autres dans le domaine du travail, par exemple en ce qui concerne les décrets de convention collective et la formation. Le secteur de la construction est également ciblé, notamment pour l'harmonisation des codes et normes de construction et leur adaptation plus rapide aux nouveaux besoins, l'accélération et la simplification des délivrances de permis et une plus grande flexibilité à l'égard de la main-d'œuvre.

Par ailleurs, le gouvernement s'attaquera avec détermination à la lourdeur provenant de la mise en œuvre des lois et règlements, des exigences et des formalités administratives, des processus trop complexes, et des formulaires trop nombreux ou pas assez conviviaux. Plusieurs initiatives sont déjà en cours afin de minimiser cette lourdeur. Pour aller plus loin et obtenir des bénéfices encore plus importants, chacun des ministères et organismes faisant affaire avec des entreprises devra entreprendre, dès maintenant, une opération d'allègement et de simplification.

Un État plus efficace : vers une réduction majeure de la bureaucratie

L'État doit devenir exemplaire : plus efficace, plus performant, plus productif. Ce devoir est encore plus important en raison du défi budgétaire auquel est confronté le gouvernement.

Depuis la pandémie, le gouvernement a bonifié ses services et augmenté ses interventions pour répondre à des besoins urgents, dans un contexte hors du commun. L'heure est maintenant à la simplification et à l'optimisation.

Des efforts considérables sont déjà consentis, notamment dans le cadre de l'exercice de retour à l'équilibre budgétaire. Le gouvernement a entrepris un vaste examen de ses dépenses budgétaires et fiscales. Il a également lancé des initiatives transformatrices de l'État qui auront des répercussions sur l'ensemble de l'administration gouvernementale, que ce soit pour optimiser les espaces de travail et les loyers, réduire la dépendance à des expertises externes et moderniser la gestion des ressources.

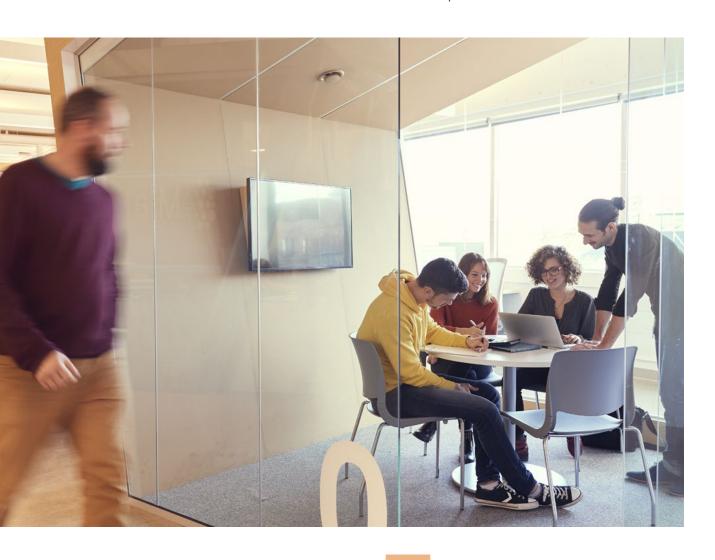
Ces gestes sont importants, mais ici, le gouvernement vise à réduire encore plus massivement la bureaucratie dans une opération majeure de rehaussement de l'efficacité de l'État québécois. Chaque ministère et organisme devra obligatoirement contribuer et être créatif pour alléger et simplifier son organisation interne ainsi que sa prestation de services.

La réduction de la bureaucratie représente un important levier afin de soutenir la performance et d'accroître la productivité au sein de l'appareil gouvernemental, au bénéfice de toute l'économie et de la société.

Dans cette perspective, les processus internes des ministères et des organismes publics doivent être révisés pour devenir plus efficaces. Les organisations devront éliminer les tâches redondantes, inutiles ou générant de la lourdeur. On assistera à une révision majeure des obligations prévues aux lois, aux règlements, aux directives ou aux politiques dans le but d'optimiser l'utilisation des ressources de l'État.

En plus, on effectuera une réévaluation des structures elles-mêmes. Les modifications proposées viseront à s'assurer que les structures administratives et les missions des organisations demeurent en cohérence avec les priorités gouvernementales et en adéquation avec le contexte économique, social et budgétaire.

L'ensemble de ces mesures contribuera à la réduction de la taille de l'État et à l'augmentation de sa productivité. Des moyens seront déployés pour que cette opération produise rapidement ses pleins effets.



Vers une optimisation de l'administration publique

Les mois à venir vont marquer le déploiement d'un important plan d'optimisation des espaces et des loyers. L'objectif : densifier les espaces dont le gouvernement est propriétaire et, éventuellement, se départir d'immeubles excédentaires.

Dans un même souci d'efficacité, le ministère de la Cybersécurité et du Numérique encadrera l'acquisition d'équipements bureautiques et d'infrastructures technologiques, pour l'ensemble de l'administration publique. Le gouvernement déploie aussi progressivement un plan visant à internaliser certaines fonctions occupées par des ressources externes afin de disposer de l'expertise en technologies de l'information, permettant de renforcer la maîtrise de ses fonctions stratégiques et névralgiques. Il analysera de nouvelles façons de faire en matière de numérisation pour réduire sa dépendance aux grandes entreprises internationales.

Plusieurs autres chantiers sont visés par cette transformation, dont la gestion des inventaires, de l'approvisionnement et des espaces d'entreposage, l'abolition de la tarification intragouvernementale, et le regroupement de certaines fonctions administratives (ressources financières, ressources humaines et matérielles, gestion contractuelle, technologies de l'information, etc.).

Ces chantiers impliquent l'ensemble de l'Administration et, tout comme les mesures identifiées au sein même de chaque ministère ou organisme, devraient permettre de dégager des gains d'optimisation.



GARDER ET FAIRE GRANDIR NOS ENTREPRISES

- Face à l'urgence, il faut mobiliser les acteurs économiques et adapter nos outils d'intervention au service de la croissance des entreprises, pour une force de frappe maximale.
- La diversification des marchés est une nécessité, autour de laquelle doivent se réorganiser nos façons de faire. Il est possible de créer de nouvelles perspectives, en développant de nouveaux marchés et de nouveaux partenariats, et en mettant à profit les accords commerciaux existants.
- >> Le développement des infrastructures stratégiques est essentiel à la croissance et à la résilience de l'économie québécoise.

Des champions économiques québécois

Un « maîtres chez nous » d'aujourd'hui, afin de mobiliser les ressources et les capitaux pour accompagner nos champions, en les aidant à croître et à accéder aux marchés étrangers.

Surtout formé de PME, le tissu économique du Québec a en proportion relativement moins de grandes entreprises que l'Ontario ou les États-Unis. Or, il est généralement reconnu que les plus grandes entreprises ont une meilleure capacité financière pour investir dans leur développement en plus d'offrir des salaires plus élevés. Ainsi, elles ont le potentiel d'être plus innovantes, plus productives, et plus à même d'exporter et de développer de nouveaux marchés. Et surtout, elles seront mieux placées pour profiter de la reconfiguration du commerce international et de la réorganisation des chaînes de valeur mondiales.

Plusieurs PME ayant un potentiel de croissance sur des marchés porteurs seraient des candidates idéales pour devenir des fleurons de notre économie. Elles ont toutefois besoin de soutien et de capitaux afin de faire des acquisitions et d'investir dans leur croissance. L'accès aux marchés étrangers passe aussi par des acquisitions hors Québec, des transactions qu'il faut valoriser davantage.

À l'inverse, leur potentiel les rend très intéressantes pour des acheteurs étrangers qui bénéficient d'une plus grande capacité financière leur permettant d'offrir davantage que les acheteurs québécois. Ce qui n'est pas sans poser un problème, car les acheteurs étrangers risquent d'accaparer certaines de nos PME et de prioriser leur intérêt au détriment de celui du Québec. Nous aurions ainsi un intérêt à identifier et à développer nos champions, à intensifier leur croissance et à en préserver la propriété québécoise.

Le protectionnisme envers nos entreprises ne signifie pas une fermeture à l'économie mondiale : il demeure essentiel que nos entreprises, les PME comme les plus grandes, puissent aussi accéder aux chaînes d'approvisionnement mondiales.

Mobiliser les acteurs publics et privés

Dans cette perspective, le gouvernement entend mobiliser les acteurs économiques du Québec, tant publics (IQ, CDPQ, etc.) que privés (FSTQ, Capital régional et coopératif Desjardins, Fonds d'investissement, etc.). Une offre de capital patient sera développée pour accompagner les PME du Québec dans leur croissance à long terme, tout en protégeant leur propriété québécoise.

À cet égard, la CDPQ, dont le mandat consiste à la fois à générer du rendement pour ses déposants et à contribuer au développement économique du Québec, sera appelée à jouer un rôle central. L'engagement qu'elle a pris de porter son actif total au Québec à 100 milliards de dollars d'ici 2026 est en bonne voie d'être réalisé, avec un résultat de 93 milliards de dollars en 2024. La CDPQ devra continuer d'accroître sa contribution à l'économie québécoise, et une nouvelle cible ambitieuse sera fixée pour 2030.

Par ailleurs, la coordination dans le financement entre les différents investisseurs institutionnels locaux pour rivaliser avec les grands fonds internationaux doit être améliorée. Il y a des « trous » dans l'offre actuelle. L'approche doit être repensée pour être en mesure de réaliser des transactions nécessitant des apports en capitaux parfois importants dans de courts délais.

L'accent des interventions gouvernementales sera davantage mis sur le potentiel de croissance et sur la productivité, sur la nature stratégique pour l'économie et l'intérêt national, et sur la capacité de générer des bénéfices indirects. Un accompagnement sera également prévu pour favoriser la réussite des projets et l'épanouissement des nouveaux champions identifiés.

Enfin, dans le contexte où le nombre de transferts d'entreprise est appelé à croître, le repreneuriat sera un défi aussi important pour l'économie québécoise que le démarrage ou la croissance des entreprises. En mettant en place le soutien approprié pour soutenir le repreneuriat d'entreprise, il est possible de transformer un risque de fermeture en une occasion de croissance et de consolidation, tout en assurant la préservation d'un patrimoine économique ainsi que la vitalité des régions.

Des mesures pour garder et faire croître nos entreprises

- Le Plan PME 2025-2028 met en place un écosystème de soutien adapté aux enjeux actuels du transfert et de la reprise des PME par l'accompagnement des cédants et des repreneurs, le maillage et la formation.
- » Repreneuriat Québec (anciennement le Centre de transfert d'entreprise du Québec) soutiendra en priorité les cédants et les repreneurs dans le transfert d'entreprises de taille plus importante. Dans ce contexte, le service d'accompagnement offert aux plus petites entreprises évoluera.
- >>> L'initiative « grand V » d'Investissement Québec (IQ) est un programme conçu pour stimuler les investissements des entreprises québécoises et accélérer leur virage vers l'innovation et la productivité durable.

Créer un effet d'entraînement

Ces grandes entreprises seront ensuite appelées à développer les chaînes d'approvisionnement locales au bénéfice de toutes les PME du Québec, qui seront à leur tour en meilleure position pour se développer, innover et améliorer leur productivité.

L'objectif est de créer un cercle vertueux où les grandes entreprises se multiplient et agissent comme des locomotives pour l'ensemble de l'économie québécoise.



Par ses programmes d'aide et l'ensemble de l'écosystème qu'il a mis en place, le gouvernement poursuivra son appui aux PME en matière d'innovation, d'automatisation et de productivité ainsi que d'accès aux marchés, afin qu'elles puissent bénéficier pleinement des nouvelles opportunités et que notre économie en sorte gagnante.

S'appuyer sur l'économie du savoir

La vision économique s'appuie aussi sur l'économie du savoir, en valorisant le potentiel de nos universités. Elles sont notamment au cœur du développement de l'innovation, de l'intelligence artificielle et des sciences de la vie, où la recherche et la création d'entreprises de haute technologie sont des moteurs de croissance. Leur contribution est essentielle pour assurer la prospérité et la compétitivité future de notre économie.

Les entreprises championnes devront être soutenues par tout l'écosystème en place, notamment en matière d'innovation. Il est crucial de stimuler la recherche dans nos grandes universités, car elle est la base des innovations technologiques, sociales et culturelles qui alimenteront l'économie de demain.

L'attraction et le développement de talents doivent également être au cœur de nos priorités.
Les efforts devront se poursuivre et même s'accentuer pour former de la main-d'œuvre qualifiée, requalifier les travailleurs en transition ou en progression dans leur carrière, et soutenir les Québécois en recherche d'emploi. De même, l'immigration devra être plus ciblée pour attirer les talents et les compétences qu'il n'est pas possible de développer localement en nombre suffisant.

Les universités, les centres de recherche, les organisations de transferts technologiques et les zones d'innovation auront un rôle considérable à jouer dans cette opération. Il faut notamment renforcer la relation entre les centres de recherche appliquée et les entreprises pour que les connaissances scientifiques de pointe contribuent davantage à la croissance et à la pérennité des entreprises québécoises.

Les zones d'innovation, un levier économique

À ce jour, le Québec en a désigné quatre, pour des investissements de plus de 11 milliards de dollars :

- >> Quantique (Distriq, zone d'innovation quantique, Sherbrooke);
- » Microélectronique (Technum Québec, Bromont);
- » Aérospatiale (Espace Aéro, Longueuil/Mirabel/Montréal);
- Énergie (Vallée de la transition énergétique, Shawinigan/Trois-Rivières/ Bécancour).

Les zones d'innovation sont à la base d'écosystèmes d'innovation stratégiques qui permettront au Québec de se positionner dans les grands chantiers économiques en développement ici, au Canada et dans le monde.

De nouveaux marchés et de nouveaux partenariats à développer

En partenariat avec les autres provinces et ses alliés internationaux, le Québec se doit de développer de nouveaux marchés, tout en défendant son accès au marché américain.

Le Québec ne peut faire cavalier seul. Il a besoin plus que jamais de s'appuyer sur les possibilités offertes par le marché canadien et ses partenaires internationaux pour développer son économie. La diversification des échanges devient une priorité nationale.

Étant aussi un marché « local », le Canada constitue un marché unique. Accessible et performant, il se distingue par des dynamiques, des réseaux et une culture d'affaires compatibles avec la nôtre, qui facilitent les échanges et les partenariats. Il est propice aux entreprises qui en sont à leurs premières

expériences à l'exportation. C'est un marché de transition avec un risque minimisé, qui ouvre sur l'Europe (provinces de l'Est) et l'Asie (provinces de l'Ouest).

Le Québec se distingue par son réseau structuré de bureaux et d'antennes au Canada (Moncton, Ottawa, Toronto, Calgary, Vancouver). Le 30 mai dernier, le gouvernement a déposé le projet de loi 112, qui vise à éliminer les barrières pour un meilleur accès au marché canadien. De plus, il facilite la reconnaissance des qualifications professionnelles des travailleurs. Nous collaborons avec les autres provinces et territoires en vue de conclure un accord de reconnaissance mutuelle, pour ouvrir en retour leurs marchés aux entreprises et travailleurs québécois.

Dans un contexte où l'incertitude freine les investissements, la renégociation de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) prévue en 2026 revêt une grande importance. En plus de l'ACEUM, qui nous permet d'avoir un accès préférentiel à l'Amérique du Nord, l'Accord économique et commercial global (AECG) ainsi que le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) offrent au Québec un accès privilégié aux marchés de l'Union européenne et de l'Indo-Pacifique. Au total, le Canada est signataire de 15 accords de libre-échange couvrant 51 pays. Des efforts substantiels seront faits pour informer les entreprises québécoises, en particulier les PME, des avantages de ces ententes, tandis que notre diplomatie et notre réseau international seront mobilisés pour accentuer les échanges.

Marchés publics et achat local : pour une approche stratégique

Essentiels pour faire connaître les produits de nos entreprises, les marchés publics favorisent souvent l'obtention de futurs contrats auprès de grands donneurs d'ordre publics ou privés d'ici et d'ailleurs. Ce levier est l'un de nos plus puissants outils face aux tarifs étrangers.

Déjà, grâce à la Stratégie gouvernementale des marchés publics, lancée en février 2022, on constate, pour l'année 2023-2024, une augmentation de 1,2 milliard de dollars des acquisitions de biens québécois.

Il faut continuer dans cette direction.

Dans le contexte d'incertitude actuel,
un meilleur accès des entreprises aux
marchés publics leur permet de soutenir
l'emploi, l'investissement et la croissance
dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement dispose déjà de leviers pour accorder plus de place aux entreprises d'ici dans les marchés publics tout en respectant les accords commerciaux, notamment en privilégiant des exigences techniques cohérentes avec notre réalité et alignées avec les services et produits offerts par nos entreprises. Des efforts supplémentaires seront déployés pour en retirer les pleins bénéfices.

Par ailleurs, les acquisitions des organismes publics doivent davantage servir de vitrines aux PME d'ici afin d'exposer leur savoir-faire. En tant que premier acheteur, le gouvernement peut réduire le risque associé au développement de nouveaux produits en augmentant leur rayonnement, et en servant ainsi de tremplin pour le développement d'un marché au Ouébec comme à l'international. À cet effet, des collaborations avec des organismes publics, notamment des universités, pourraient être envisagées afin d'identifier, en réponse aux besoins d'acquisition du gouvernement, les technologies les plus prometteuses.

De plus, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie et IQ incitent déjà les promoteurs à acheter auprès de fournisseurs établis ici. Mais, au-delà de l'incitation, il faut aller plus loin en considérant l'inclusion d'obligations contractuelles à même les ententes d'aides financières. Il importe que tous les ministères et organismes du gouvernement du Québec contribuent davantage à favoriser l'achat local, à travers leurs mesures et programmes en appui aux entreprises. L'achat local a un impact direct sur l'économie. Pour 1 dollar versé à une PME, 0,66 dollar revient dans l'économie locale. Dans le cas d'une multinationale, le retour n'est que de 0,11 dollar.

Des infrastructures stratégiques renforcées

Le développement des infrastructures stratégiques est une condition essentielle pour la réalisation de la vision économique et la croissance à long terme du Ouébec.



Projection 3D du futur terminal portuaire de Contrecœur. Crédit : Port de Montréal.

Pour une vision du territoire

Les infrastructures qui permettent de transporter des matières d'un point de production ou d'extraction vers les marchés de consommation et de transformation, en favorisant le développement de filières de 2° et de 3° transformation, sont stratégiques. Il s'agit d'investissements payants puisqu'elles sont la meilleure garantie d'un développement économique structurant à l'échelle nationale.

Le fleuve Saint-Laurent fait partie de l'histoire économique du Québec et participe au développement du territoire depuis les débuts. Doté d'affluents importants répartis dans nos régions, il représente pour notre tissu industriel une ouverture essentielle vers les marchés extérieurs. Une étape décisive vers la création d'un corridor maritime le long du Saguenay et du Saint-Laurent a été franchie, le 22 octobre 2024, avec la signature d'une entente entre les ports de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, de Saguenay et de Sept-Îles.

Il faut poursuivre les investissements dans nos ports et développer une vision intégrée du territoire et du développement des ressources naturelles, dont les minéraux critiques et stratégiques (MCS), en les orientant vers l'exportation à valeur ajoutée.

Terminal portuaire de Contrecœur

Afin de renforcer nos chaînes logistiques et de les rendre plus résilientes, le gouvernement du Québec s'est engagé à investir dans le terminal portuaire de Contrecœur.

Ce projet majeur, qui vise à accroître les capacités du port de Montréal, aura des retombées importantes pour la Rive-Sud et le Québec. On prévoit 8 000 emplois durant la construction et 1200 directs ou indirects durant l'exploitation. Avec un site pouvant accueillir jusqu'à 1,15 million de conteneurs EVP (équivalent vingt pieds) en fonctionnement à plein régime, le terminal de Contrecœur ajoutera une capacité annuelle équivalente à 60 % des conteneurs manutentionnés à Montréal⁶.

Ce projet d'expansion, dont la mise en œuvre est prévue pour 2029, a été retenu par le gouvernement fédéral, le 11 septembre dernier, sur la liste courte des dix projets « d'intérêt national » prioritaires.

Un bon exemple est la Fosse du Labrador, une bande étroite de roches sédimentaires et ignées large de 160 km qui s'étire, au Québec, du lac Manicouagan au détroit d'Hudson, sur une distance de près de 1200 km, dont 250 km qui sont frontaliers au Québec et au Labrador. Elle présente un important potentiel pour le fer (incluant du fer de haute pureté), mais aussi pour plusieurs autres minéraux critiques et « terres rares ». Le développement de ce territoire se fera en collaboration avec les communautés des Premières Nations ou Inuit concernées.

Plus de 40 projets d'exploration sont actifs dans cette zone et doivent composer avec des coûts élevés de développement considérant l'absence d'infrastructures adéquates. Le développement de celles-ci, qu'elles soient ferroviaires ou portuaires, sera ainsi une priorité pour l'exploitation des ressources.

Le gouvernement évalue notamment la possibilité de créer une boucle ferroviaire pour connecter les deux principaux chemins de fer donnant accès à ce territoire. Elle permettrait de créer une chaîne de transport ferroviaire qui diminuerait de façon importante le temps d'arrêt des trains tout en permettant d'augmenter grandement la capacité du transport de minerais.

En outre, le projet d'investissement de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire (SFPPN), appelé Horizon 7, vise à accroître la capacité de 17 à 40 millions de tonnes.

^{6.} Source : Port de Montréal.

Ce projet d'agrandissement est actuellement en phase d'étude de préfaisabilité, notamment pour en préciser le coût, mais les investissements requis pourraient aller jusqu'à 900 millions de dollars sur 3 ans. Il a été soumis au gouvernement fédéral comme projet d'intérêt national puisqu'il profiterait aussi à Terre-Neuve-et-Labrador.



Infrastructures numériques

L'émergence de l'intelligence artificielle transformera notre économie de manière substantielle et irréversible. Des investissements importants ont été faits au cours des dernières années, et le rythme s'accélérera.

Le Québec détient des atouts, avec son très important potentiel de production électrique et un riche écosystème de chercheurs et de praticiens en intelligence artificielle. Pour assurer son autonomie, sa sécurité et permettre aux chercheurs, à l'État et aux entreprises de profiter pleinement de l'intelligence artificielle comme facteur de productivité, le Québec devra se doter d'une puissance de calcul importante sur son propre territoire.

Pour tout ce qui touche l'hébergement de données, l'utilisation accrue des centres de traitement informatique au Québec, pour nos propres besoins, constitue un autre complément assurant l'intégrité, la sécurité et la confidentialité des données.

Pour les entreprises, accélérer la numérisation et intégrer des outils d'intelligence artificielle dans leurs activités devient incontournable. Elles devront, pour ce faire, investir non seulement en TI, mais aussi dans la formation de leur main-d'œuvre.

Le plan québécois des infrastructures : un puissant stimulant économique

Le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2025-2035 prévoit des investissements de 164 milliards de dollars sur 10 ans, un niveau d'investissement record. En moyenne, ce seront plus de 19 G\$ injectés dans l'économie pour chacune des trois premières années.

Cette augmentation de l'investissement démontre l'ambition du gouvernement pour rendre l'économie du Québec plus forte et plus résiliente, à travers l'amélioration de nos infrastructures, plus particulièrement en santé et services sociaux, en éducation et dans les différents réseaux de transport.

Malgré une hausse considérable des sommes prévues dans le Plan québécois des infrastructures ces dernières années, les besoins en infrastructures publiques demeurent criants, et l'exercice de priorisation des projets présente d'importants défis. Ainsi, différentes mesures seront mises en œuvre par les ministères et les organismes pour optimiser et réduire le coût des projets.

À titre d'exemple, dès l'automne, des travaux stratégiques de révision et d'optimisation viseront à standardiser davantage certains projets d'infrastructures, notamment les maisons des aînés et maisons alternatives, les hôpitaux et les écoles, afin d'en réduire les coûts et d'accélérer leur réalisation.

Par ailleurs, les efforts en réduction de la bureaucratie cibleront aussi les projets d'infrastructures publiques, ce qui permettra de les accélérer, et ainsi d'en réduire davantage les coûts.



DEUX OPPORTUNITÉS STRATÉGIQUES

Sécurité et défense, et minéraux critiques et stratégiques

- » Compte tenu de la conjoncture, des grandes tendances qui se dessinent et des forces du Québec, deux grandes opportunités stratégiques ont été identifiées pour servir de locomotive à l'ensemble de l'économie. Il s'agit de la sécurité et de la défense, et des minéraux critiques et stratégiques (MCS).
- » Ces grandes opportunités stratégiques seront des leviers pour les entreprises manufacturières et de services de tout le Québec, dans une perspective de croissance à court terme, de construction et de planification à moyen et long terme.
- Elles renforceront en outre le pouvoir québécois, en favorisant son influence, un enjeu incontournable dans le nouveau contexte économique mondial.

Sécurité et défense : partenaire fiable du Canada et de nos alliés

En mobilisant ses secteurs stratégiques pour répondre aux besoins de sécurité et de défense de ses partenaires, le Québec fait un choix économique qui est également un choix géopolitique. Il met à profit la synergie avec ses industries de pointe, dans un créneau en forte demande, qui constitue une occasion rêvée pour la diversification des marchés. Il s'impose ainsi comme un partenaire fiable au Canada et à l'étranger.

Des dépenses en hausse à travers le monde

En 2024, les dépenses militaires ont bondi dans le monde. L'Union européenne est tout particulièrement touchée, en raison de l'invasion de l'Ukraine. La Russie menace la souveraineté des États dans l'est de l'Europe et jusque dans l'Arctique.

Le 23 juin 2025, le Canada a signé un partenariat de sécurité et de défense avec l'UE, ce qui constitue la première démarche délibérée entreprise par le Canada pour se joindre à l'initiative Agir pour la sécurité en Europe (SAFE), un instrument du plan ReArm Europe/Préparation à l'horizon 2030. Il s'est aussi engagé à atteindre 2 % de son PIB en défense cette année et à atteindre d'ici 2035 la nouvelle cible des alliés de l'OTAN (3,5 % du PIB en défense

et 1,5 % du PIB dans les infrastructures liées à la défense et à la sécurité). Cela représente à terme des dépenses de près de 150 milliards de dollars.

Le Québec est bien positionné en raison de son écosystème en aérospatiale, en construction navale, en équipement de transport, en cybersécurité, en intelligence artificielle, en minéraux critiques et stratégiques et en informatique quantique. Il compte près de 430 entreprises qui œuvrent dans le marché de la défense et plus de 900 entreprises intéressées ou bien positionnées pour l'intégrer. Grâce à ses centres de recherche de pointe, incluant le plus grand centre de R&D pour la défense du Canada (RDDC Valcartier), le Québec dispose d'un avantage. Une fenêtre s'est ouverte pour récolter les fruits de tous les investissements faits au fil des ans.

Des impacts concrets sur notre économie

Des 8,3 milliards de dollars d'augmentation du budget de défense du gouvernement fédéral prévu à compter de 2025-2026, 3,8 milliards devraient être dépensés en équipements et en infrastructures au pays.

Les entreprises du Québec peuvent aller chercher une part importante de cette enveloppe, et le ministère des Finances estime que chaque tranche de 500 millions de dollars investis ou dépensés au Québec pourrait générer un apport pouvant atteindre environ 300 millions de dollars sur le PIB réel du Québec, selon le niveau de recours aux fournisseurs canadiens dans leurs approvisionnements.

Il s'agit là des retombées découlant des contrats qui seraient octroyés, sans égard à l'effet structurant que pourrait avoir le développement de ce nouveau marché pour plusieurs secteurs qui seront en mesure d'étendre leurs activités à l'étranger ou encore de bénéficier de ces contrats pour développer leurs activités dans le domaine civil grâce à l'expertise développée.

Pour appuyer pleinement le développement des activités liées à la défense, lO a récemment revu sa Politique d'investissement responsable et de finance durable afin de pouvoir financer également des entreprises actives dans la production et la distribution d'armes. Deux conditions devront toutefois être respectées, soit que leurs produits ne sont pas considérés comme des armes dites « controversées » selon le droit international humanitaire ou les conventions internationales et que les armes ne sont destinées qu'à des pays membres de l'OTAN ou faisant partie de leurs partenaires privilégiés.

Pour obtenir des contrats en défense, les entreprises doivent répondre à des exigences strictes. Elles doivent notamment obtenir les certifications de cybersécurité requises par les autorités canadiennes, en plus du certificat de programme des marchandises contrôlées. En outre, elles doivent réaliser des études de marché rigoureuses, car le maintien des certifications requises représente un investissement important, sans garantie de rentabilité à court terme. À cet égard, IQ et le gouvernement du Québec peuvent les accompagner.

Finalement, de nombreuses PME manufacturières auront aussi des occasions de croissance, particulièrement celles qui produisent des composants ou systèmes de haute qualité utilisés en partie dans des applications militaires ou de sécurité publique, sans en faire leur spécialité exclusive. C'est le cas notamment des entreprises actives dans le moulage de précision, l'usinage, les solutions de rangement ou la plasturgie.

Près de 70 % des entreprises sur le marché de la défense sont des PME.

Le gouvernement du Québec sera actif auprès du gouvernement fédéral pour mettre en valeur l'écosystème d'entreprises québécoises capables de répondre aux demandes de ce marché et s'assurer que le Québec obtienne une part importante des investissements à venir. Ces efforts se déploieront aussi à l'international pour attirer ici des investissements additionnels.

Aérospatiale : une synergie payante entre le civil et le militaire

En 2024, le secteur aérospatial québécois comptait 43 100 emplois (+3,4 % par rapport à 2023) et générait des ventes de 22,8 G\$ (+9,1 % par rapport à 2023).

Le Canada devra être plus indépendant en matière de défense. Le secteur aérospatial québécois pourrait participer à la fabrication d'avions de combat, d'avions de surveillance, de drones et autres.

Le gouvernement fédéral pourrait favoriser l'acquisition de solutions ayant un contenu québécois prêtes à être employées ou travailler en amont avec des entreprises québécoises dans le développement de technologies qui répondent aux besoins des Forces armées canadiennes. Par exemple, le gouvernement fédéral pourrait financer le développement d'une technologie, notamment un système aérien télépiloté (drone), conçue par une entreprise québécoise afin

de la positionner avantageusement dans un futur programme d'approvisionnement utilisant cette même technologie.

Le secteur aérospatial dispose aussi d'un fort potentiel pour créer des synergies entre les secteurs militaire et civil et, au-delà de la fabrication, le Québec peut également jouer un rôle clé en matière de formation, notamment par l'usage de simulateurs.

Construction navale : une occasion à saisir

Le Québec a investi 519,2 millions \$ pour permettre au chantier naval Davie d'intégrer la Stratégie de construction navale canadienne (SCNC). En 2023, Davie a acquis avec le soutien du gouvernement du Québec le chantier naval Helsinki Shipyard, doté d'une expertise inégalée en construction de brise-glaces.



Cette acquisition a donné à Davie l'accès à une propriété intellectuelle sur des designs de brise-glace et ouvre la porte à des synergies industrielles avec le chantier de Lévis. Cela a notamment permis au chantier de Lévis de devancer la réalisation d'un contrat de 3,25 G\$ pour un brise-glace polaire, le plus grand jamais construit au Canada.

En 2024, le pacte de collaboration sur les brise-glaces entre le Canada, la Finlande et les États-Unis, a positionné notre industrie pour le renforcement des capacités de défense dans l'Arctique.

Davie présente notamment un potentiel énorme pour la construction de traversiers, de brise-glaces pour la garde côtière, de différents types de navires militaires et de sous-marins.

D'autres chantiers de taille intermédiaire jouent un rôle très actif dans le développement du secteur naval tels que le Groupe Océan, le Chantier Naval Forillon, Méridien Maritime Réparation, Navamar Réparation de Navires et Conception navale FMP.

À ce jour, il n'existe pas de grappe industrielle encadrant la chaîne d'approvisionnement. Naval Québec (ex. Association des Fournisseurs de Chantier Davie Canada) a pour ambition de devenir cette grappe. L'organisation se positionne comme un acteur ayant pour vocation de dynamiser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de la construction navale au Québec.

Informatique quantique, optique-photonique, cybersécurité

Les ordinateurs quantiques seront une ressource extrêmement stratégique mondialement pour la défense.
Les États-Unis, la Chine, la Russie, l'UE et Israël investissent massivement dans la recherche quantique. Les pays qui auront un accès souverain à ces ordinateurs vont dominer l'économie et la défense. Ces technologies offrent de nouvelles possibilités en matière de détection, de simulation, de communication, de calcul et de développement de matériaux.

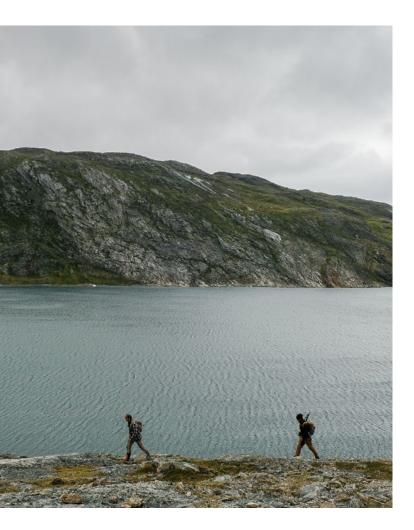
Le Canada devrait déployer des sommes importantes pour l'informatique quantique en lien avec sa stratégie de défense nationale. On peut faire le même raisonnement pour l'optique-photonique (navigation par gyroscopes quantiques, radars, capteurs, etc.) et la cybersécurité (cryptographie post-quantique et autres technologies de sécurité), deux domaines contigus à la défense et à la technologie quantique, où le Québec se distingue à l'échelle du Canada.

Les minéraux critiques et stratégiques : la plaque tournante en Amérique du Nord

Les MCS représentent une réelle occasion à long terme pour le Québec, alors que les perspectives de croissance augmentent rapidement partout sur la planète. L'histoire de l'hydroélectricité a montré qu'il était payant d'être présent à toutes les étapes de la production. La même vision doit nous inspirer pour les MCS. Les MCS sont une ressource stratégique qui peut servir de levier dans les négociations commerciales ainsi que dans le développement de nos infrastructures (routes, chemins de fer, ports).

Que ce soit par le truchement de l'aluminium, du bois, de l'eau, du fer ou de l'or, le développement du Québec s'est toujours appuyé sur les ressources naturelles ou leur transformation, ainsi que sur le fleuve Saint-Laurent, principale voie commerciale, au fil de son histoire.

Réputé pour les ressources minérales de son sous-sol minier, notamment celles qualifiées de « critiques et stratégiques » (MCS), le Québec est dans une position de force pour devenir un acteur de la nouvelle économie mondiale. Les MCS sont des minéraux dont l'approvisionnement est considéré comme vital à notre économie moderne et qui présentent un risque élevé de pénurie. Ils sont cruciaux pour la fabrication de nombreux produits technologiques et industriels comme les batteries de véhicules électriques, les panneaux solaires, les éoliennes et les piles à combustible. Ils sont également utilisés dans les téléphones cellulaires, les ordinateurs portables, les équipements médicaux et les technologies militaires. Ils servent enfin à la conception de matériaux avancés pour l'intelligence artificielle et la robotique.



Positionnement stratégique du Québec

Les MCS ont le potentiel de contribuer à la transition énergétique et technologique en cours dans les grandes économies. La demande pour les MCS est grandissante. Le Québec est bien placé pour répondre à la demande et doit miser sur le développement et la pérennité de chaînes des valeurs de MCS.

En comparaison à un pays comme la Chine, le Québec fournit à ses partenaires une « prime à la sécurité » et une « prime à la stabilité » très précieuses dans un contexte de guerre commerciale. Naturellement, les MCS du Ouébec permettront de renforcer les liens commerciaux des entreprises du Canada avec les États-Unis dans les créneaux les plus stratégiques, dont la sécurité et la défense. Il est mutuellement bénéfique pour le Québec et les États-Unis de collaborer davantage afin de développer des chaînes de valeur canado-américaines intégrées et compétitives, pour contrebalancer la prédominance chinoise.

Le Québec produit actuellement certains MCS et détient le potentiel pour devenir un producteur important de lithium, de graphite, de nickel, de cuivre, de phosphate et de terres rares. Selon l'évaluation de 2024, il compte 79 % des réserves du Canada pour le graphite, 81 % pour le lithium, 80 % pour le niobium, 25 % pour les éléments de terres rares (ETR). Cela représente environ 10 % des réserves mondiales du niobium et 1 % celles des ETR.

Investir dans les MCS : un impact positif majeur sur notre économie

En tenant compte des projets actuellement en développement et ayant le meilleur degré d'avancement, on évalue que de nouveaux investissements de près de 8 milliards de dollars pourraient être réalisés à moyen terme, dont environ la moitié dans l'extraction minière et la moitié dans la transformation des minéraux extraits.

Le ministère des Finances du Québec estime que la concrétisation de ces projets entraînerait un impact positif de 2,3 milliards de dollars sur le PIB réel du Québec après un an (en phase de construction) et de 1,3 milliard de dollars de manière récurrente après trois ans (en phase d'opération).

Les secteurs des services, de la construction, des mines et du manufacturier bénéficieraient le plus de ces nouveaux investissements.

L'ampleur réelle et le rythme des retombées dépendront de l'évolution des différents projets potentiels, tout comme de l'étendue des activités de transformation que nous développerons au Québec.

Le Québec compte 21 mines actives, dont près de la moitié exploite un MCS. Avec une valeur des livraisons de 12,8 milliards de dollars (2023), leur exploitation a une contribution moyenne au PIB de 5,8 milliards de dollars annuellement. On recense plus de 16 000 emplois dans les mines du Québec (2023 toujours), toutes substances produites confondues.

Actuellement, le Québec transforme très peu comparativement à d'autres pays, alors que le potentiel est énorme. Un bon exemple d'intégration dans une chaîne de valeur québécoise est l'extraction de fer sur la Côte-Nord par ArcelorMittal, suivie de sa transformation à Contrecœur.

Le sous-sol québécois regorge de MCS, et plusieurs entreprises détiennent des droits exclusifs d'exploration sur ces gisements. Ces ressources sont cependant encore peu exploitées, et un important potentiel existe autant pour une extraction accrue que pour une mise en place de capacités de transformation importantes.

Les projets miniers requièrent plusieurs années de préparation et des investissements substantiels importants qui retardent souvent leur mise en service. Le Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025 a permis de créer un environnement d'affaires propice aux filières de MCS. Il favorise les découvertes et l'expertise sur les MCS, ainsi que le soutien de nouveaux projets miniers et le développement des chaînes de valeur responsables, pour générer un maximum de retombées économiques.

Exploitation et transformation

Pour tirer pleinement profit de l'exploitation de nos MCS, le gouvernement fera de leur transformation au Québec une priorité.

Les projets de transformation requièrent des terrains industriels de grand gabarit en milieu urbanisé, desservis par des infrastructures de service (énergie, eau, égouts) et de logistique (ports, trains, routes) de forte capacité. Le Québec peut contribuer au financement, soit par une participation, soit par des mesures fiscales, pour favoriser l'investissement privé. Des actions de démarchage peuvent attirer des investisseurs ou des partenaires au Québec. Le gouvernement peut aussi contribuer par l'allégement réglementaire et administratif, la construction d'infrastructures et la recherche de partenariats avec les communautés autochtones et les municipalités.

L'implantation de projets de transformation locaux est un facteur d'autonomie et de sécurité économique, en mitigeant en partie le risque découlant de la volatilité des prix sur les marchés internationaux.

Les semi-conducteurs : un enjeu économique et géopolitique

Que ce soit pour l'IA ou l'électronique à usage industriel, militaire ou grand public, les ventes de semi-conducteurs dans le marché américain devraient atteindre 183 G\$ en 2029, soit une augmentation de 56 % (117 G\$, 2024).

Les États-Unis augmentent la production sur leur sol, tout en posant des entraves aux exportations chinoises pour des raisons de sécurité nationale. Le silicium métallique est le principal composant des semi-conducteurs. Du silicium métallurgique (pureté de 98 à 99 %), intrant à partir duquel le silicium métallique est produit, est fabriqué au Québec par Silicium Québec, qui compte pour 28 % des importations aux États-Unis.

Filière batterie : intégration aux chaînes de valeur nord-américaines

Au sein de l'industrie nord-américaine des véhicules électriques (VÉ), la plupart des celluliers se sont implantés aux États-Unis, près des constructeurs automobiles.

Il y a déjà des ententes entre des entreprises québécoises et des acteurs américains de la filière batterie : Elevra lithium (Tesla), Nemaska Lithium (Ford), Nouveau Monde Graphite (GM et Panasonic Energy). Même si le gouvernement américain a retardé le développement de cette industrie, à moyen terme, le développement des chaînes de valeur de la filière batterie est incontournable.

L'aluminium, une production névralgique pour le Québec

Selon l'OTAN, l'aluminium figure parmi les 12 matières premières les plus stratégiques pour la défense. La production québécoise d'aluminium primaire, qui s'élève à près de 2,9 millions de tonnes annuellement, représente près de 90 % de la production canadienne et près de 75 % de la production nord-américaine.

Le Ouébec se situe au 4e rang des producteurs mondiaux après la Chine (près de 60 % de la production mondiale), l'Inde et la Russie. Dans le contexte tarifaire avec les États-Unis, pour soutenir les entreprises de transformation de l'aluminium, le gouvernement pourra contribuer à augmenter la demande canadienne pour les produits manufacturés, notamment dans les appels d'offres publics, et à appuyer des projets de deuxième transformation de l'aluminium, pour renforcer la résilience de la chaîne de valeur canadienne et regagner de l'indépendance à l'égard des États-Unis.

Le fer et l'acier à faible empreinte carbone

Le Québec abrite aussi une importante industrie du fer et de l'acier, qui couvre l'ensemble des maillons de cette chaîne de valeur, de l'exploitation minière jusqu'au produit fini.

Les trois aciéries que compte le Québec produisent annuellement environ 2,5 millions de tonnes d'acier, et les cinq mines de fer produisent annuellement plus de 45 millions de tonnes principalement destinées à l'exportation.

En plus d'un écosystème industriel bien développé dans ce secteur, le Québec dispose d'importantes réserves de minerai de haute qualité, d'électricité produite sans émission de GES et de biomasse abondante, afin de produire les bioénergies nécessaires au remplacement de certaines énergies fossiles dans la production de l'acier.

Cela donne un important avantage au Québec dans la production d'un acier à faible empreinte carbone (ses émissions par tonne d'acier sont moins de la moitié de la moyenne mondiale), alors que l'Union européenne va implanter sous peu un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières qui imposera une taxe sur les importations d'acier à fortes émissions de carbone.

Le Québec doit se positionner pour tirer parti de son avantage, en augmentant la transformation locale de son minerai de fer, qui est présentement en grande partie exporté sans aucune transformation, et attirer des investissements majeurs pour poursuivre la décarbonation du secteur et la production d'un acier vert.



CONCLUSION

Vers une nouvelle ère

À l'instar d'autres nations, le Québec est confronté à des défis à l'image de notre époque. Les États doivent composer avec un modèle bureaucratique qui a fini par empiéter sur l'environnement d'affaires. Le rôle de l'État est appelé à évoluer, pour concentrer son action là où elle est plus stratégique.

C'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'échelle mondiale. Le changement de politique de notre partenaire américain nous pousse à agir et à faire de la réduction de notre dépendance une priorité. Ce qui nécessitera une collaboration sans précédent avec nos autres partenaires. Le Québec devra se montrer agile, mettre en valeur ses atouts, et saisir les opportunités. Malgré l'incertitude, plusieurs occasions ne manqueront pas de se présenter. Le Québec doit en profiter pour se renouveler et pour se démarquer par sa créativité.

L'histoire montre qu'aucune nation ne peut se permettre d'ignorer les avancées technologiques, dont dépendent leur productivité et leur croissance. C'est encore plus vrai aujourd'hui, alors que l'énergie sera une fois de plus au cœur de notre avenir. Les nations ne doivent pas refuser le progrès, mais le canaliser en lui donnant une expression conforme à leurs intérêts.

Le pouvoir du Québec, c'est la capacité qu'ont toujours eue les acteurs publics et privés à se mobiliser, pour s'adapter en fonction de leur époque.
Soixante ans après la Révolution tranquille, le Québec a tous les outils pour s'engager avec confiance dans la nouvelle ère.

À QUOI RESSEMBLERA L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE DE DEMAIN?

Elle sera plus automatisée et productive, et encore moins entravée par les obstacles réglementaires et la lourdeur administrative. Elle sera aussi moins dépendante des énergies fossiles et du marché américain, et ouverte comme jamais sur le Canada et sur le monde. Les industries de pointe transformeront les industries traditionnelles, en leur servant de locomotives technologiques. Les principaux joueurs s'engageront à développer nos chaînes d'approvisionnement, à y intégrer les PME et à s'associer avec nos centres de recherche et d'enseignement.

L'expertise du Québec s'exportera au même titre que les biens. Cette ouverture sur le monde ira de pair avec une vision structurante pour l'achat et la production au niveau régional, québécois et canadien. Nous vivrons dans un Québec enraciné, mais engagé comme jamais dans ses relations extérieures.

Dans tous les cas, cette vision ne pourra se concrétiser qu'avec la participation et l'adhésion de tous les Québécois, de tous ceux qui contribuent à la vitalité de notre économie. Avec le Canada et l'ensemble de nos partenaires internationaux, il est possible de façonner un avenir plus positif malgré un monde de plus en plus incertain. En associant la fierté et la prospérité, le pouvoir québécois peut et doit faire sa place dans le monde.

